



JE SOUHAITE DEVENIR MEMBRE BIENFAITEUR

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Décret du 8 juillet 2010

Sont membres bienfaiteurs, les personnes morales (entreprises, compagnies maritimes...) qui versent une cotisation annuelle. Cette marque de générosité donne la possibilité d'apporter des moyens supplémentaires à l'association pour lui permettre de se développer dans ses actions.

La Touline étant reconnue d'utilité publique, votre soutien ouvre à un avantage fiscal : une réduction d'impôt de 66 % du montant du don, quel que soit le régime fiscal (IS ou IR), dans la limite d'un plafond de 5 % du CA annuel.

L'association intitulée la Touline, dont la déclaration a été publiée au Journal Officiel du 13/12/1989 a pour but d'aider au choix des parcours professionnels et d'accompagner toute personne souhaitant s'orienter vers les métiers du secteur maritime.

Ses missions sont principalement :

- Le conseil et l'accompagnement vers l'emploi.
- L'orientation et la promotion des métiers et filières.
- La formation continue et la validation des acquis de l'expérience

Article 1 des statuts

Le statut de membre bienfaiteur vous permet de contribuer à la vie associative en participant, notamment, à l'assemblée générale annuelle de La Touline, avec voix délibérative.

FORMULAIRE D'ADHÉSION

MONTANT DE LA COTISATION

Entreprise / Fédération / Association :

< 10 salariés = 525 €

< 250 salariés = 1 050 €

> 250 salariés = 2 100 €

Dénomination sociale :

Adresse postale :

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Site internet :

CONTACT

Prénom et nom :

Fonction : Ligne directe :

Téléphone portable : E-mail :

MODALITÉS DE PAIEMENT :

Chèque à l'ordre de La Touline à joindre à ce formulaire à retourner au siège social de l'association au :
45, quai de La Douane - 29200 Brest

Virement en mentionnant le nom de l'entreprise - cf. RIB ci-dessous :

Domiciliation : BPGO Brest-Fournier

N° de compte : 13807 10915 00100210351 61

IBAN : FR76 1380 7109 1500 1002 1035 161

BIC (Bank Identifier Code) : CCBPFRPPNAN

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

« L'ÉCONOMIE BLEUE, C'EST AVANT TOUT CELLE DES FEMMES ET DES HOMMES QUI LA FONT VIVRE SUR LE TERRAIN, AU QUOTIDIEN. »